



# Déclaration de la Commission canadienne des droits de la personne

## à l'occasion de l'adoption des résultats du 3e Examen périodique universel

---

**Le 20 septembre, 2018**

À titre d'institution nationale des droits de l'homme, la Commission canadienne des droits de la personne est heureuse d'avoir participé activement au 3e cycle de l'Examen Périodique Universel. Nous remercions les membres du Conseil pour les recommandations importantes formulées pour le Canada.

Nous reconnaissons et apprécions que le gouvernement canadien ait fait un effort important au cours des dernières années pour replacer les droits de la personne à l'ordre du jour. Nous avons vu un changement encourageant visant à prioriser l'égalité des femmes, l'accessibilité pour les personnes handicapées, la réconciliation des peuples autochtones, l'itinérance, la réduction de la pauvreté, les droits de la communauté LGBTQ2I ainsi que d'autres questions de justice sociale.

Cependant, ces recommandations reflètent que malgré les efforts déployés par tous les paliers de gouvernement, des millions de Canadiens n'ont pas une chance égale de réussir et prospérer. Il est inacceptable que dans un pays qui offre tant de possibilités, il existe tant de pauvreté inqualifiable et que tant de personnes soient confrontées à l'inégalité.

Des communautés autochtones vivent toujours sans eau potable, un nombre disproportionné de femmes autochtones sont victimes de violence, l'hébergement pour les itinérants est gravement insuffisant, des personnes ayant des handicaps physiques et mentaux se voient refuser l'accès à l'éducation et à l'emploi, et des millions de personnes vivent sous le seuil de la pauvreté. Nous devons faire beaucoup plus.

Un élément important pour assurer des progrès réels en réponse aux défis urgents soulevés lors de cet examen, sera une consultation publique nécessitant la collaboration entre les provinces et les territoires, les gouvernements autochtones, les municipalités, les organismes communautaires et les groupes de la société civile.

Nous accueillons favorablement les engagements du Canada pour améliorer ses mécanismes visant à assurer la mise en œuvre de ses obligations internationales en matière de droits de la personne.

J'ai bon espoir que le gouvernement du Canada prend au sérieux ces recommandations de l'EPU et j'espère que nous pourrons faire rapport de progrès significatifs au cours du prochain cycle.

Marie-Claude Landry, Ad. E.  
Présidente